

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31975**

Intitulé

Monteur truquiste étalonneur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut international de l'image et du son (IIS) Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son, 323s Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle : production

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le monteur truquiste étalonneur assemble les images et les sons dans l'ordre prévu au scénario car les contraintes du tournage ne permettent absolument pas de tourner les scènes dans l'ordre chronologique.

Il donne le rythme final du film, soit en raccourcissant certaines scènes par rapport à d'autres ou bien en changeant, voire bouleversant l'ordre de ces plans initialement prévu. Il rythme aussi la bande son quant aux ambiances sonores et à la musique qui s'ajoutent aux dialogues.

Son champ d'activité s'est étendu maintenant à l'étalonnage qui consiste à harmoniser la densité (images plus ou moins claires ou sombres) et la dominante colorée générale des images, les unes par rapport aux autres.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

A - Préparer le montage (de tout projet de film)

B - Monter un film de fiction

C - Monter une œuvre audiovisuelle (série, clip, émission télévisé, vidéo Internet)

D - Finaliser un film avant sa diffusion (habillage, effets spéciaux, étalonnage, export)

Le (la) titulaire est capable de :

- Prendre en compte les choix artistiques d'un réalisateur.
- Concevoir le workflow correspondant au film.
- Identifier les moyens techniques appropriés.
- Constituer une équipe.
- Planifier les tâches de chacun et optimiser le planning.
- Encadrer une équipe.
- Monter les images et les sons en un premier "bout à bout".
- Organiser les "chutiers" (répertoires de fichiers image)
- Superviser les images et les sons extérieurs au tournage.
- Superviser les backups (sauvegardes de sécurité)
- Harmoniser le montage final.
- Concevoir un maquettage de l'aspect final di film.
- Créer le générique du film, "l'habillage" et les effets spéciaux visuels.
- Effectuer l'étalonnage du film.
- Superviser les exports.
- Créer le master du film.
- Archiver les masters.
- Interpréter un conducteur.
- Créer l'identité graphique, l'habillage.
- Monter les reportages
- Insérer les éléments de l'habillage et des effets spéciaux à l'antenne*.
- Remonter l'émission.
- Effectuer et archiver les masters.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

1 - Le cinéma

2 - La télévision et le web

3 - L'institutionnel

monteur,

étalonneur,
 truquiste,
 conseiller en effets spéciaux,
 motion-designer,
 assistant-monteur
 assistant de post production,
 monteur truquiste
 technicien video,
 chef monteur,

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1507 : Montage et post-production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Préparer le montage (de tout projet de film)
- Monter un film de fiction
- Monter une œuvre audiovisuelle (série, clip, émission télévisé, vidéo Internet)
- Finaliser un film avant sa diffusion (habillage, effets spéciaux, étalonnage, export)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31975 - Finaliser un film avant sa diffusion (habillage, effets spéciaux, étalonnage, export)</p>	<p>Compétences professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des effets spéciaux avec Adobe After-Effects - Réaliser un étalonnage avec Da Vinci Resolve et le mode Color Correction d'Avid Media Composer - Réaliser un générique (et son storyboard) avec Adobe Photoshop et Adobe After-Effects - Exporter un film <p>Evaluations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation réelle dans le cadre de la production du court-métrage de fiction : évaluation à l'oral par le référent métier 3iS en 30 minutes, devant une station de montage équipée des logiciels Adobe Photoshop, Adobe After-Effects, Da Vinci Resolve et Avid Media Composer
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31975 - Monter une œuvre audiovisuelle (série, clip, émission télévisé, vidéo Internet)</p>	<p>Compétences professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le montage d'une œuvre audiovisuelle, qu'il s'agisse d'un épisode de série, d'une émission de télévision en multi-caméra comportant des reportages, ou d'un clip, avec Adobe Premiere ou Apple Final Cut Pro X. - Réaliser une affiche et une bande-annonce. <p>Evaluations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du montage de 4 épisodes de série, d'une émission de télévision en multi-caméra comportant des reportages, et d'un clip, visualisés et évalués par le jury de certification. - Mise en situation réelle dans le cadre de la production d'une émission de télévision : évaluation à l'oral par le référent métier 3iS en 30 minutes, devant une station de montage équipée des logiciels Adobe Premiere et Apple Final Cut Pro X

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31975 - Monter un film de fiction	<p>Compétences professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un montage de fiction, sous l'autorité du réalisateur et avec l'aide de l'assistant-monteur. - Elaborer, par le langage montage, la structure narrative d'une œuvre de fiction, son rythme, son esthétique, sa dramaturgie. <p>Evaluations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du montage d'un film de fiction, visualisé par le jury de certification. - Entretien oral avec le jury de certification - Mise en situation réelle dans le cadre de la production du court-métrage de fiction : évaluation à l'oral par le référent métier 3iS en 30 minutes, devant une station de montage équipée du logiciel Da Vinci Resolve
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31975 - Préparer le montage (de tout projet de film)	<p>Compétences professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les intentions artistiques du réalisateur. - Définir le workflow et paramétrer le logiciel de montage - Décoder les rapports scripts et vérifier les synchronisations. - Assurer une veille métier. <p>Evaluations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien oral avec le jury de certification - Mise en situation réelle dans le cadre de la production du court-métrage de fiction : évaluation à l'oral par le référent métier 3iS en 30 minutes, devant une station de montage équipée des logiciels Da Vinci Resolve et Avid Media Composer, et d'un rapport script. - Rédaction d'un dossier de veille, reposant sur des entretiens avec des professionnels. Le dossier est évalué par le jury de certification. - Soutenir son dossier de veille et son projet professionnel à l'oral avec le jury de certification

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Après un parcours de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 producteur ou 1 producteur réalisateur - 1 monteur - 2 représentants de la formation <p>Mode de désignation :</p> <p>Les 2 représentants de l'autorité délivrant la certification sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur pédagogique - un enseignant permanent en montage. - Le producteur et le producteur réalisateur sont alternativement choisis, d'une année sur l'autre, l'un travaillant pour le cinéma, l'autre travaillant pour la télévision. <p>Le président du jury est désigné parmi les deux personnes extérieures à l'école.</p>

En contrat d'apprentissage	X	<p>Après un parcours de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 producteur ou 1 producteur réalisateur - 1 monteur - 2 représentants de la formation <p>Mode de désignation : Les 2 représentants de l'autorité délivrant la certification sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur pédagogique - un enseignant permanent en montage. - Le producteur et le producteur réalisateur sont alternativement choisis, d'une année sur l'autre, l'un travaillant pour le cinéma, l'autre travaillant pour la télévision. <p>Le président du jury est désigné parmi les deux personnes extérieures à l'école.</p>
Après un parcours de formation continue	X	<p>Après un parcours de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 producteur ou 1 producteur réalisateur - 1 monteur - 2 représentants de la formation <p>Mode de désignation : Les 2 représentants de l'autorité délivrant la certification sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur pédagogique - un enseignant permanent en montage. - Le producteur et le producteur réalisateur sont alternativement choisis, d'une année sur l'autre, l'un travaillant pour le cinéma, l'autre travaillant pour la télévision. <p>Le président du jury est désigné parmi les deux personnes extérieures à l'école.</p>
En contrat de professionnalisation	X	<p>Après un parcours de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 producteur ou 1 producteur réalisateur - 1 monteur - 2 représentants de la formation <p>Mode de désignation : Les 2 représentants de l'autorité délivrant la certification sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur pédagogique - un enseignant permanent en montage. - Le producteur et le producteur réalisateur sont alternativement choisis, d'une année sur l'autre, l'un travaillant pour le cinéma, l'autre travaillant pour la télévision. <p>Le président du jury est désigné parmi les deux personnes extérieures à l'école.</p>
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	<p>Après un parcours de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 producteur ou 1 producteur réalisateur - 1 monteur - 2 représentants de la formation <p>Mode de désignation :</p> <p>Les 2 représentants de l'autorité délivrant la certification sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur pédagogique - un enseignant permanent en montage. - Le producteur et le producteur réalisateur sont alternativement choisis, d'une année sur l'autre, l'un travaillant pour le cinéma, l'autre travaillant pour la télévision. <p>Le président du jury est désigné parmi les deux personnes extérieures à l'école.</p>
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé " Monteur truquiste étalonneur" avec effet au 28 avril 2018, jusqu'au 21 décembre 2020.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 28 avril 2018.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er juin 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation à compter de 1990.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de titres délivrés par an

2013 : 38 titulaires de la certification

2014 : 25 titulaires de la certification

2015 : 32 titulaires de la certification

2016: 31 titulaires de la certification

Autres sources d'information :

Contact@3is.fr

Tel: 01 30 69 00 17

<http://www.3is.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut international de l'image et du son (IIIS) : Île-de-France - Yvelines (78) [4 rue Blaise Pascal - 78990 ELANCOURT]

IIIS - INSTITUT INTERNATIONAL DE L'IMAGE ET DU SON (3IS)

4 rue Blaise Pascal / Parc de Pissaloup - 78990 ÉLANCOURT

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INSTITUT INTERNATIONAL DE L'IMAGE ET DU SON (3IS)

4 rue Blaise Pascal -78990 ÉLANCOURT

3Is Bordeaux

16 rue des Terres Neuves - 3310 Bègles

Historique de la certification :

Libellé de la certification : Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel.

Niveau : III

Code(s) NSF : 323t

Date du Journal Officiel : 18/04/2013

N° du précédent dossier :1515-V2

N° de la fiche RNCP : 29408

Certification précédente : Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel.